

Fonds de revenu de retraite Dynamique

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période close le 30 juin 2024

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales données financières du Fonds, mais ne contient pas ses états financiers annuels complets. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-800-268-8186 (sans frais), en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.com, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires, des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Fonds de revenu de retraite Dynamique.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les

prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds consiste à procurer des rendements totaux peu corrélés avec les principaux indices boursiers ou obligataires, sous la forme de revenu et d'une plus-value du capital à long terme, en investissant principalement dans des titres de participation donnant droit à des dividendes ou à des distributions.

L'objectif et les stratégies de placement du Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds.

Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 30 juin 2024 (la « période »), les actions de série A du Fonds ont généré un rendement total de 5,9 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui ne comporte ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Voir la rubrique « Rendement passé » pour le rendement des autres séries du Fonds.

L'indice de référence général du Fonds, l'indice composé S&P/TSX, a enregistré un rendement de 12,1 % au cours de la même période. Conformément au Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice général afin de vous aider à comprendre le rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché, mais nous tenons à préciser que le mandat du Fonds peut différer considérablement de celui de l'indice présenté.

Au cours de la même période, l'indice de référence mixte du Fonds, composé à 50 % de l'indice Canadian Dividend Aristocrats S&P/TSX (en CAD) et à 50 % de l'indice Dividend Aristocrats S&P 500 (en CAD), a enregistré un rendement de 7,8 %. Nous avons inclus cette comparaison, qui reflète plus fidèlement les secteurs du marché et/ou les classes d'actifs dans lesquels le Fonds investit, afin de fournir une comparaison plus utile du rendement du Fonds.

Fonds a affiché un rendement inférieur à celui de l'indice de référence mixte, en partie à cause d'une sous-pondération et d'une sélection de titres dans le secteur industriel et d'une sélection de titres dans les secteurs des services aux collectivités et de la finance.

Le marché des actions canadien a clôturé la période de 12 mois en territoire positif. Au cours du premier semestre de 2024, la Banque du Canada (la « BdC ») est devenue la première banque centrale du Groupe des Sept à offrir un allègement de taux, grâce à une baisse de 25 points de base des taux d'intérêt, qui sont passés de 5,00 % à 4,75 %.

L'inflation demeure supérieure au taux cible de 2 %; les dernières données sur l'inflation ont été de 2,9 % en mai 2024. Le gouverneur de la BdC, M. Macklem, admet que l'inflation reste supérieure à l'objectif de 2 %, mais il note que l'inflation a diminué de manière constante au cours de l'année et que les indicateurs actuels indiquent une détente durable des prix à la consommation et que « la politique monétaire n'a plus besoin d'être aussi restrictive ». Après avoir entamé un cycle historique de hausses pour lutter contre l'inflation en mars 2022, marquer un changement significatif dans la politique monétaire en 2024 pourrait ouvrir la porte à de nouvelles réductions dans les mois à venir.

Au cours de la période, les marchés des actions ont généré des rendements à deux chiffres, tandis que la croissance du PIB est demeurée relativement stable, sauf au premier trimestre de 2024 où la croissance annualisée a été de 1,7 %. Le secteur manufacturier

demeure un secteur pénible puisqu'il s'est de nouveau contracté en juin, marquant sa 14^e contraction mensuelle consécutive. Le secteur a continué d'être affecté par la faiblesse des nouvelles commandes et de la production. La baisse des taux d'intérêt et les réductions futures prévues devraient stimuler la croissance du PIB, car elles inciteront probablement les entreprises à investir davantage et favoriseront les consommateurs, car elles pourraient réduire les paiements hypothécaires et augmenter le revenu disponible potentiel.

Huit des 11 secteurs GICS (Global Industry Classification Standard) affichent des rendements positifs au cours de la période de 12 mois. Les secteurs les plus performants ont été l'énergie, la consommation de base et la finance. Les secteurs les moins performants ont été les services de communication, les services aux collectivités et l'immobilier. Au cours de la période, le dollar canadien a gagné du terrain par rapport au yen japonais et s'est affaibli par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro.

Le marché des actions américain a clôturé la période de 12 mois en territoire positif, l'indice S&P 500 (en CAD) ayant généré un rendement de 28,7 %. Alors que les marchés des actions affichaient des rendements à deux chiffres, la Réserve fédérale américaine (la « Fed ») a surpris en maintenant les taux d'intérêt à leur niveau actuel (pas de changement). Le taux des fonds fédéraux s'est maintenu entre 5,25 % et 5,5 %. Cette situation contraste fortement avec les 24 mois précédents, au cours desquels la Fed a relevé ses taux au rythme le plus rapide depuis 40 ans, en 2022 et en 2023, afin de lutter contre l'inflation, qui a également atteint un niveau record depuis quatre décennies.

La Réserve fédérale a adopté une approche attentiste en matière de réduction des taux d'intérêt. Cette position repose sur le fait que l'inflation reste résolument supérieure au taux d'inflation cible de 2 % fixé par la Réserve fédérale. Au 31 mai 2024, le taux d'inflation était de 3,3 %. Au cours des douze derniers mois, l'inflation a oscillé entre 3,0 % et 3,7 %.

La Réserve fédérale se garde bien de procéder à des réductions trop tôt après avoir constaté une hausse inattendue de l'inflation au début de l'année, de 3,1 % en janvier à 3,5 % en mars. La Réserve fédérale recherche un équilibre entre le risque d'une baisse trop précoce des taux et la persistance de l'inflation. La Réserve fédérale se trouve donc dans une sorte de situation d'attente, où les décideurs politiques attendent encore plusieurs mois d'inflation bénigne avant de décider d'une baisse des taux d'intérêt.

Alors que les taux d'intérêt se maintiennent à des niveaux très élevés depuis 2001, la croissance économique américaine continue – les embauches régulières continuent d'alimenter les dépenses de consommation et, à leur tour, une expansion économique sans précédent aux États-Unis. Selon le département du Travail des États-Unis, les employeurs ont créé 2,75 millions d'emplois au cours des 12 derniers mois, dont 272 000 en mai 2024. Le taux de chômage est resté inférieur ou égal à 4 % sur 30 mois consécutifs, une situation qui remonte à la fin des années 1960.

Les 11 secteurs GICS (Global Industry Classification Standard) ont tous affiché des rendements positifs au cours de cette période de 12 mois. Les secteurs les plus performants ont été les services de

communication, les technologies de l'information et la finance. Les secteurs les moins performants ont été l'immobilier, les services aux collectivités et la consommation de base. Au cours de la période, le dollar américain a gagné du terrain par rapport au dollar canadien, au yen japonais et à l'euro, tout en restant stable par rapport à la livre sterling.

Le portefeuille investit dans un portefeuille diversifié de sociétés de qualité, génératrices de revenus, au sein d'un large univers, afin de générer un flux de revenus mensuels stables pour les investisseurs à la retraite ou en préretraite. À la fin de la période, les allocations les plus importantes du Fonds étaient au Canada et aux États-Unis, avec une allocation plus modeste en Europe. La pondération du Canada a été augmentée, tandis que celle des États-Unis et de l'Europe (en éliminant l'exposition au Royaume-Uni) a été réduite. La pondération de la trésorerie librement négociable a été réduite. Le Canada et les États-Unis ont tous deux contribué positivement aux rendements, le Canada ayant eu un impact plus important sur les rendements.

La composition de l'actif du Fonds a continué d'investir principalement dans des actions canadiennes, dont la pondération a augmenté au cours de la période, tandis que les actions américaines ont été réduites et les actions étrangères ont été supprimées. Dans la composante alternative, l'exposition aux LRCN (Limited Recourse Capital Notes)/Institutional Preferreds, qui offrent des rendements attrayants, aux sociétés de développement commercial, à la vente d'options et aux capitaux privés a augmenté. Les placements dans des fonds/FNB à capital fixe ont été réduits, les FPI hypothécaires ont été maintenues et les actions privilégiées ont été vendues. L'allocation sectorielle au sein du Fonds est diversifiée, l'énergie, la finance et l'immobilier représentant les principales pondérations. Les changements opérés dans les secteurs comprennent des augmentations pour le secteur de l'énergie, les services de communication et les soins de santé, tandis que les secteurs de l'immobilier, des biens de consommation de base et de l'industrie ont été diminués. Les secteurs de la finance, de l'énergie et des soins de santé ont été les principaux contributeurs au rendement, tandis que les services aux collectivités et les services de communication ont été les détracteurs au niveau sectoriel. La couverture partielle des risques de change a également joué un rôle mineur. Les placements dans les billets à moyen terme, les titres privilégiés institutionnels et le Fonds de titres de créance à court terme PLUS Dynamique ont eu une incidence positive sur le rendement. Sienna Senior Living et la Banque Royale du Canada sont les titres qui ont le plus contribué au rendement. Les positions dans NextEra Energy Partners et BCE ont eu une incidence négative sur le rendement.

La valeur liquidative du Fonds a diminué, passant de 219,1 millions de dollars au 30 juin 2023 à 178,9 millions de dollars au 30 juin 2024. Cette variation s'explique par des rachats nets de 45,4 millions de dollars, par des distributions en trésorerie de 7,9 millions de dollars et par des gains sur les placements de 13,1 millions de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des

variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille, des changements dans les placements porteurs de revenu et des réductions des frais de gestion.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Changement du niveau de risque

Le 4 décembre 2023, le niveau de risque du Fonds est passé de « faible à moyen » à « moyen », conformément à la méthode de classification du risque imposée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ce changement n'a aucune incidence sur l'objectif ou les stratégies de placement du Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative

d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Commissions de courtage

De temps à autre, le Fonds peut conclure des opérations sur les titres en portefeuille avec Scotia Capitaux Inc. ou avec d'autres maisons de courtage liées dans lesquelles la Banque Scotia détient une participation importante (les « courtiers liés »). Ces courtiers liés peuvent toucher des commissions ou des marges dans la mesure où ces opérations sont réalisées selon des conditions comparables à celles des opérations effectuées avec des courtiers non liés.

Pour la période, le Fonds a versé des commissions s'élevant à 6 000 \$ à des courtiers liés.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis d'une manière jugée juste et raisonnable par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Avant le 1^{er} novembre 2021, les membres du CEI recevaient aussi des jetons de présence pour chacune de leurs participations à une réunion du CEI. Les frais du CEI peuvent inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;

- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire a suivi les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par part du Fonds (\$) ¹⁾

| Pour la période close le | Augmentation (diminution) liée aux activités | | | | | Distributions | | | | | Actif net, à la clôture de la période ¹⁾ | |
|---|--|-------------------|-------------------|---|--|--|---|------------|-----------------------------------|---------------------------------------|---|-------|
| | Actif net, à l'ouverture de la période | Total des revenus | Total des charges | Gains (pertes) réalisés pour la période | Gains (pertes) latents pour la période | Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾ | Revenus nets de placement (hors dividendes) | Dividendes | Gains en Remboursement de capital | Total des distributions ³⁾ | | |
| Série A | | | | | | | | | | | | |
| 30 juin 2024 | 10,81 | 0,69 | (0,24) | (0,19) | 0,30 | 0,56 | – | (0,43) | – | – | (0,43) | 10,99 |
| 30 juin 2023 | 11,14 | 0,65 | (0,26) | (0,14) | (0,31) | (0,06) | – | (0,31) | (0,13) | – | (0,44) | 10,81 |
| 30 juin 2022 | 11,42 | 0,59 | (0,30) | 0,31 | (0,86) | (0,26) | – | (0,20) | (0,20) | – | (0,40) | 11,14 |
| 30 juin 2021* | 10,00 | 0,26 | (0,12) | 0,22 | 0,84 | 1,20 | – | (0,17) | – | – | (0,17) | 11,42 |
| * Les parts de série A ont été lancées le 29 janvier 2021. | | | | | | | | | | | | |
| Série F | | | | | | | | | | | | |
| 30 juin 2024 | 10,81 | 0,68 | (0,12) | (0,21) | 0,30 | 0,65 | (0,13) | (0,45) | – | – | (0,58) | 10,97 |
| 30 juin 2023 | 11,16 | 0,63 | (0,14) | (0,14) | (0,23) | 0,12 | – | (0,45) | (0,13) | – | (0,58) | 10,81 |
| 30 juin 2022 | 11,42 | 0,60 | (0,16) | 0,34 | (1,44) | (0,66) | – | (0,32) | (0,20) | – | (0,52) | 11,16 |
| 30 juin 2021* | 10,00 | 0,26 | (0,07) | 0,22 | 0,92 | 1,33 | – | (0,21) | – | – | (0,21) | 11,42 |
| * Les parts de série F ont été lancées le 29 janvier 2021. | | | | | | | | | | | | |
| Série FH (en USD) | | | | | | | | | | | | |
| 30 juin 2024 | 11,00 | 0,63 | (0,11) | (0,51) | 1,16 | 1,17 | (0,21) | (0,69) | – | – | (0,91) | 10,91 |
| 30 juin 2023 | 11,26 | 0,63 | (0,13) | 0,68 | (0,46) | 0,72 | – | (0,44) | (0,13) | – | (0,57) | 11,00 |
| 30 juin 2022 | 11,46 | 0,63 | (0,17) | 0,84 | (2,03) | (0,73) | – | (0,32) | (0,20) | – | (0,51) | 11,26 |
| 30 juin 2021* | 10,00 | 0,26 | (0,08) | (0,02) | 1,22 | 1,38 | – | (0,21) | – | – | (0,21) | 11,46 |
| * Les parts de série FH ont été lancées le 29 janvier 2021. | | | | | | | | | | | | |
| Série H (en USD) | | | | | | | | | | | | |
| 30 juin 2024 | 10,96 | 0,69 | (0,24) | (0,11) | 0,65 | 0,99 | – | (0,42) | – | – | (0,42) | 11,26 |
| 30 juin 2023 | 11,23 | 0,66 | (0,27) | 0,52 | (0,96) | 0,05 | – | (0,31) | (0,13) | – | (0,43) | 10,96 |
| 30 juin 2022 | 11,46 | 0,58 | (0,30) | 0,77 | (0,73) | 0,32 | – | (0,21) | (0,21) | – | (0,41) | 11,23 |
| 30 juin 2021* | 10,00 | 0,23 | (0,14) | 0,03 | 1,14 | 1,26 | – | (0,16) | – | – | (0,16) | 11,46 |
| * Les parts de série H ont été lancées le 29 janvier 2021. | | | | | | | | | | | | |
| Série I | | | | | | | | | | | | |
| 30 juin 2024 | 10,88 | 0,68 | (0,03) | (0,22) | 0,34 | 0,77 | (0,28) | (0,54) | – | – | (0,82) | 10,88 |
| 30 juin 2023 | 11,29 | 0,63 | (0,04) | (0,17) | (0,24) | 0,18 | (0,04) | (0,55) | (0,14) | – | (0,73) | 10,88 |
| 30 juin 2022 | 11,46 | 0,63 | (0,06) | 0,38 | (1,94) | (0,99) | – | (0,36) | (0,17) | – | (0,53) | 11,29 |
| 30 juin 2021* | 10,00 | 0,40 | (0,04) | (0,26) | 0,51 | 0,61 | – | (0,21) | – | – | (0,21) | 11,46 |
| * Les parts de série I ont été lancées le 29 janvier 2021. | | | | | | | | | | | | |

FONDS DE REVENU DE RETRAITE DYNAMIQUE

| Pour la période close le | Actif net, à l'ouverture de la période | Augmentation (diminution) liée aux activités | | | | | Distributions | | | | Actif net, à la clôture de la période ¹⁾ | |
|--------------------------|--|--|-------------------|---|--|--|---|------------|------------------|--------------------------|---|---------------------------------------|
| | | Total des revenus | Total des charges | Gains (pertes) réalisés pour la période | Gains (pertes) latents pour la période | Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾ | Revenus nets de placement (hors dividendes) | Dividendes | Gains en capital | Remboursement de capital | | Total des distributions ³⁾ |
| Série O | | | | | | | | | | | | |
| 30 juin 2024 | 10,74 | 0,69 | (0,03) | (0,15) | 0,31 | 0,82 | (0,22) | (0,43) | – | – | (0,65) | 10,91 |
| 30 juin 2023 | 11,17 | 0,63 | (0,04) | (0,14) | (0,12) | 0,33 | (0,04) | (0,56) | (0,15) | – | (0,75) | 10,74 |
| 30 juin 2022 | 11,54 | 0,57 | (0,06) | 0,28 | (0,46) | 0,33 | – | (0,50) | (0,24) | – | (0,74) | 11,17 |
| 30 juin 2021* | 10,00 | 0,24 | (0,03) | 0,25 | 1,22 | 1,68 | – | (0,15) | – | – | (0,15) | 11,54 |

* Les parts de série O ont été lancées le 1^{er} février 2021.

- 1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ». Pour les séries FH et H, les données sont présentées en dollars américains. Pour toutes les autres séries, les données sont présentées en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle du Fonds.
- 2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour une série donnée au cours de la période.
- 3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

| Aux | Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾ | Nombre de parts en circulation ¹⁾ | Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾ | RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾ | Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾ | Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾ | Valeur liquidative par part (\$) |
|--------------------------|--|--|--|---|--|--|----------------------------------|
| Série A | | | | | | | |
| 30 juin 2024 | 27 605 | 2 511 402 | 2,06 | 2,06 | 0,18 | 35,73 | 10,99 |
| 30 juin 2023 | 34 559 | 3 198 268 | 2,15 | 2,17 | 0,07 | 35,67 | 10,81 |
| 30 juin 2022 | 18 708 | 1 678 863 | 2,17 | 2,22 | 0,12 | 50,42 | 11,14 |
| 30 juin 2021 | 9 622 | 842 487 | 2,20* | 2,65* | 0,25* | 13,02 | 11,42 |
| Série F | | | | | | | |
| 30 juin 2024 | 46 222 | 4 214 911 | 0,95 | 0,95 | 0,18 | 35,73 | 10,97 |
| 30 juin 2023 | 75 943 | 7 022 894 | 1,01 | 1,01 | 0,07 | 35,67 | 10,81 |
| 30 juin 2022 | 80 199 | 7 184 343 | 1,04 | 1,09 | 0,12 | 50,42 | 11,16 |
| 30 juin 2021 | 27 138 | 2 375 639 | 1,07* | 1,30* | 0,25* | 13,02 | 11,42 |
| Série FH (en USD) | | | | | | | |
| 30 juin 2024 | 445 | 40 799 | 0,85 | 0,85 | 0,18 | 35,73 | 10,91 |
| 30 juin 2023 | 3 299 | 299 986 | 0,99 | 0,99 | 0,07 | 35,67 | 11,00 |
| 30 juin 2022 | 4 905 | 435 597 | 1,06 | 1,10 | 0,12 | 50,42 | 11,26 |
| 30 juin 2021 | 950 | 82 888 | 1,09* | 1,34* | 0,25* | 13,02 | 11,46 |
| Série H (en USD) | | | | | | | |
| 30 juin 2024 | 977 | 86 740 | 2,08 | 2,08 | 0,18 | 35,73 | 11,26 |
| 30 juin 2023 | 1 394 | 127 085 | 2,18 | 2,24 | 0,07 | 35,67 | 10,96 |
| 30 juin 2022 | 465 | 41 370 | 2,20 | 2,23 | 0,12 | 50,42 | 11,23 |
| 30 juin 2021 | 291 | 25 378 | 2,23* | 2,27* | 0,25* | 13,02 | 11,46 |
| Série I | | | | | | | |
| 30 juin 2024 | 793 | 72 888 | 0,15 | 0,15 | 0,18 | 35,73 | 10,88 |
| 30 juin 2023 | 1 597 | 146 791 | 0,18 | 0,18 | 0,07 | 35,67 | 10,88 |
| 30 juin 2022 | 3 043 | 269 624 | 0,17 | 0,17 | 0,12 | 50,42 | 11,29 |
| 30 juin 2021 | 221 | 19 246 | 0,20* | 0,27* | 0,25* | 13,02 | 11,46 |
| Série O | | | | | | | |
| 30 juin 2024 | 102 305 | 9 380 689 | 0,15 | 0,15 | 0,18 | 35,73 | 10,91 |
| 30 juin 2023 | 100 743 | 9 376 295 | 0,18 | 0,18 | 0,07 | 35,67 | 10,74 |
| 30 juin 2022 | 99 079 | 8 870 143 | 0,17 | 0,17 | 0,12 | 50,42 | 11,17 |
| 30 juin 2021 | 96 223 | 8 341 482 | 0,20* | 0,20* | 0,25* | 13,02 | 11,54 |

* Annualisé

- 1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.
- 2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.
- 3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

| | Frais de gestion (%) | Rémunération des courtiers (%) | Autre [†] (%) |
|----------|----------------------|--------------------------------|------------------------|
| Série A | 1,75 | 55,8 | 44,2 |
| Série F | 0,75 | – | 100,0 |
| Série FH | 0,75 | – | 100,0 |
| Série H | 1,75 | 54,9 | 45,1 |
| Série I* | s. o. | – | – |
| Série O* | s. o. | – | – |

* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

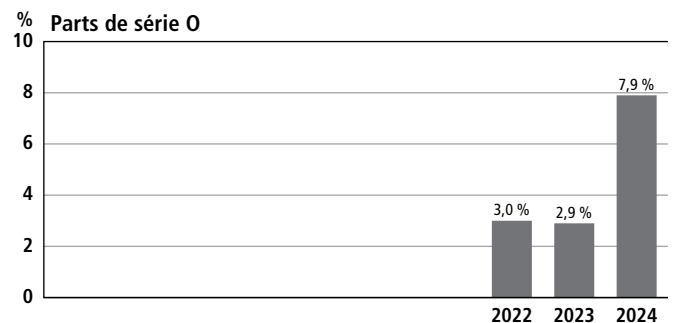
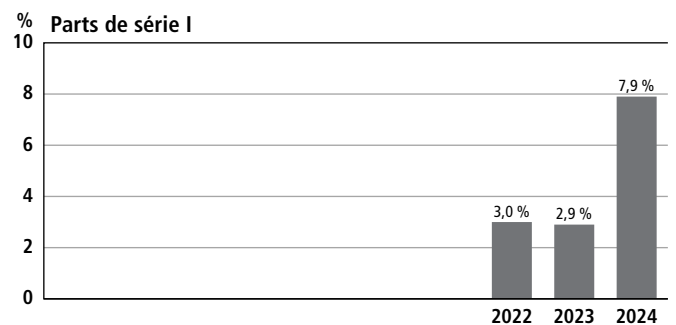
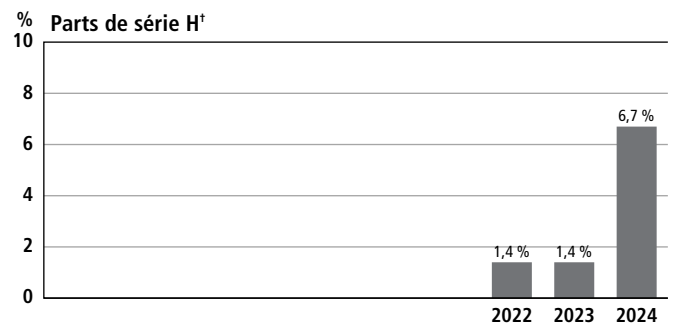
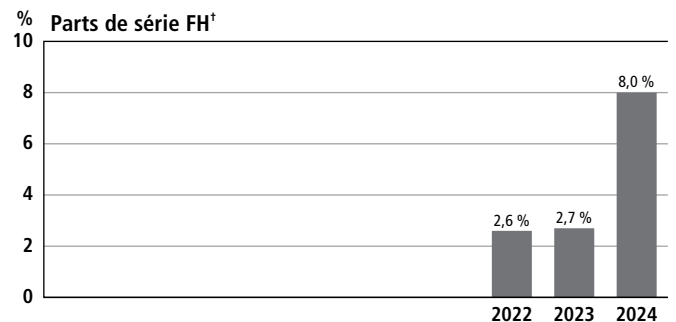
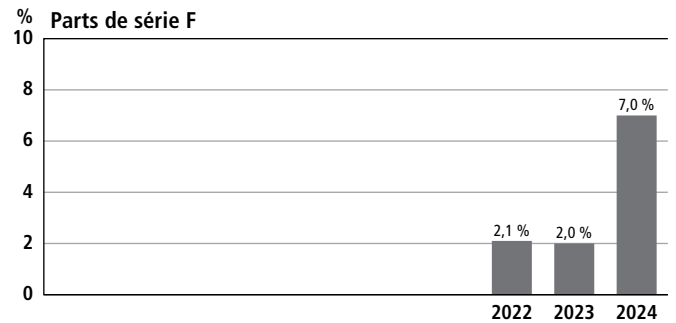
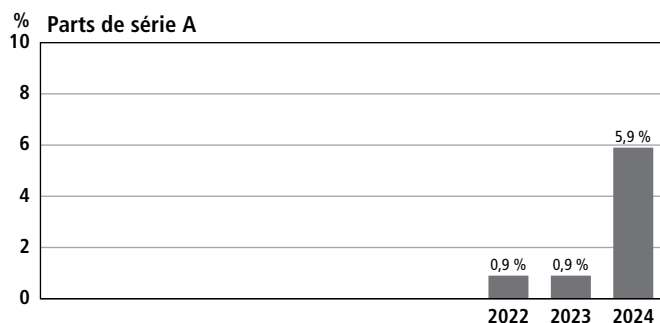
Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.

(exercices clos les 30 juin)



† Les rendements des séries FH et H sont établis selon la valeur liquidative par titre en dollars américains.

Rendements annuels composés

Le tableau des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à la performance des indices de référence, qui ne comportent ni frais ni charges.

| | | Un an | Trois ans | Depuis l'établissement |
|----------------------------|---|------------|------------|------------------------|
| Parts de série A | % | 5,9 | 2,5 | 6,7 |
| Indice de référence mixte* | % | 7,8 | 5,8 | 9,0 |
| Indice composé S&P/TSX | % | 12,1 | 6,0 | 10,3 |
| Parts de série F | % | 7,0 | 3,7 | 7,9 |
| Indice de référence mixte* | % | 7,8 | 5,8 | 9,0 |
| Indice composé S&P/TSX | % | 12,1 | 6,0 | 10,3 |
| Parts de série FH | % | 8,0 | 4,4 | 8,7 |
| Indice de référence mixte* | % | 7,8 | 5,8 | 9,0 |
| Indice composé S&P/TSX | % | 12,1 | 6,0 | 10,3 |
| Parts de série H | % | 6,7 | 3,2 | 7,4 |
| Indice de référence mixte* | % | 7,8 | 5,8 | 9,0 |
| Indice composé S&P/TSX | % | 12,1 | 6,0 | 10,3 |
| Parts de série I | % | 7,9 | 4,6 | 8,8 |
| Indice de référence mixte* | % | 7,8 | 5,8 | 9,0 |
| Indice composé S&P/TSX | % | 12,1 | 6,0 | 10,3 |
| Parts de série O | % | 7,9 | 4,6 | 8,8 |
| Indice de référence mixte* | % | 7,8 | 5,8 | 9,0 |
| Indice composé S&P/TSX | % | 12,1 | 6,0 | 10,3 |

* L'indice de référence mixte est composé à 50 % de l'indice Aristocrates de dividendes canadiens S&P/TSX (en CAD) et à 50 % de l'indice Aristocrates de dividendes S&P 500 (en CAD).

Description des indices

Indice Aristocrates de dividendes S&P 500 (en CAD) – Cet indice mesure le rendement de sociétés à grande capitalisation de premier ordre de l'indice S&P 500, qui ont suivi une politique de hausse des dividendes pendant au moins 25 années consécutives.

Indice Aristocrates de dividendes canadiens S&P/TSX (en CAD) – Cet indice mesure le rendement des sociétés incluses dans S&P Canada BMI, qui ont suivi une politique d'augmentation constante des dividendes chaque année depuis au moins cinq ans. Les composantes de l'indice sont pondérées en fonction de leur rendement indiqué au dernier jour de négociation en novembre.

Indice composé S&P/TSX – Cet indice sectoriel couvrant l'ensemble de l'économie comprend environ 95 % de la capitalisation boursière des sociétés canadiennes inscrites à la Bourse de Toronto.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de ses indices de référence est présentée à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca dans les 60 jours suivant la clôture de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de clôture

d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

| Par catégorie d'actif | Pourcentage de la valeur liquidative [†] |
|--|---|
| Actions | 73,6 |
| Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire) | 9,8 |
| Obligations et débetures | 8,0 |
| Fonds sous-jacents | 7,2 |
| Autres éléments d'actif (de passif) net | 1,4 |

| Par pays / région ¹⁾ | Pourcentage de la valeur liquidative [†] |
|--|---|
| Canada | 68,9 |
| États-Unis | 18,9 |
| Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire) | 9,8 |
| Île Maurice | 0,6 |
| Irlande | 0,4 |

| Par secteur ¹⁾²⁾ | Pourcentage de la valeur liquidative [†] |
|--|---|
| Finance | 24,9 |
| Énergie | 14,0 |
| Immobilier | 12,8 |
| Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire) | 9,8 |
| Services de communication | 6,4 |
| Sociétés | 6,4 |
| Services aux collectivités | 5,2 |
| Consommation discrétionnaire | 3,3 |
| Soins de santé | 3,1 |
| Matériaux | 2,1 |
| Fonds indiciels négociés en bourse | 1,1 |
| Consommation de base | 0,8 |
| Technologies de l'information | 0,7 |

| 25 principaux titres en portefeuille | Pourcentage de la valeur liquidative¹ |
|--|---|
| Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire) | 9,8 |
| Fonds de titres de créance à court terme PLUS Dynamique, série O | 5,4 |
| Sienna Senior Living Inc. | 3,1 |
| Banque Royale du Canada | 3,1 |
| Enbridge Inc. | 2,8 |
| La Banque Toronto-Dominion | 2,8 |
| Ares Capital Corporation | 2,5 |
| Banque de Montréal, 7,373 %, perpétuelles | 2,2 |
| Verizon Communications Inc. | 2,2 |
| BCE Inc. | 2,2 |
| La Banque Toronto-Dominion, 5,75 %, perpétuelles | 2,2 |
| Starwood Property Trust, Inc. | 2,2 |
| Banque Royale du Canada, 7,540 %, perpétuelles | 2,1 |
| Atrium Mortgage Investment Corporation | 2,1 |
| Banque Nationale du Canada, 7,50 %, 16 nov. 2082 | 2,1 |
| La Banque Toronto-Dominion, 7,232 %, perpétuelles | 2,1 |
| Banque Canadienne Impériale de Commerce, 7,365 %, perpétuelles | 2,1 |
| TELUS Corporation | 2,0 |
| Gibson Energy Inc. | 1,8 |
| Boston Pizza Royalties Income Fund | 1,8 |
| Blackstone Secured Lending Fund | 1,7 |
| Power Corporation du Canada | 1,7 |
| Topaz Energy Corp. | 1,6 |
| Freehold Royalties Ltd. | 1,6 |
| Blue Owl Capital Inc. | 1,6 |

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

2) Compte non tenu des obligations et des débetures.

† Ceci se réfère à la valeur liquidative transactionnelle.